

Date de dépôt : 14 juin 2011

Pétition pour des institutions de la petite enfance de qualité

Mesdames et
Messieurs les députés,

Ces dernières années, diverses motions déposées au Grand Conseil ont demandé une diminution des normes de qualité qui régissent les institutions de la petite enfance.

Préoccupé-e-s par cette tendance qui aura d'importantes conséquences sur la qualité pédagogique de l'accueil des enfants au quotidien, les soussigné-e-s demandent au Grand Conseil et au Conseil d'Etat du canton de Genève :

– **de garantir la qualité de l'accueil des enfants dans les institutions de la petite enfance :**

- en maintenant les normes d'encadrement actuelles, en particulier un maximum de 10 enfants par adulte pour les groupes d'enfants de 3 ans et plus ;
- en garantissant une part prépondérante d'éducatrices du jeune enfant niveau ES, formés au développement et à l'encadrement des enfants ;
- en créant les conditions pour permettre au personnel non qualifié d'obtenir le CFC ASE pour compléter les équipes et assurer, à terme, un encadrement qualifié dans toutes les institutions ;
- en renforçant les dispositifs de formation professionnelle dans le domaine de la petite enfance ;
- en maintenant des locaux adéquats qui garantissent la sécurité physique des enfants et du personnel, ainsi que la norme actuelle de 3m² par enfants ;

- en renforçant les effectifs du Service d'évaluation des lieux de placement afin qu'il puisse assumer pleinement son mandat de surveillance et faire face ainsi à l'augmentation des places d'accueil ;
 - en mettant en place l'encadrement pédagogique nécessaire pour accueillir les enfants à besoins particuliers selon la nouvelle loi sur l'intégration ;
- **de créer des places d'accueil en suffisance pour répondre aux besoins de la population sans péjorer la qualité de l'accueil ;**
- **d'œuvrer en coordination avec tous les partenaires concernés pour anticiper l'évolution du champ de la petite enfance afin d'assurer un développement harmonieux des enfants accueillis,**
- en mettant en fonction l'Observatoire cantonal de la petite enfance prévu par la loi.

N.B. 3683 signatures
p.a Syndicat SIT
Mme Valérie Buchs
16, rue des Chaudronniers
Case postale 3287
1211 Genève 3